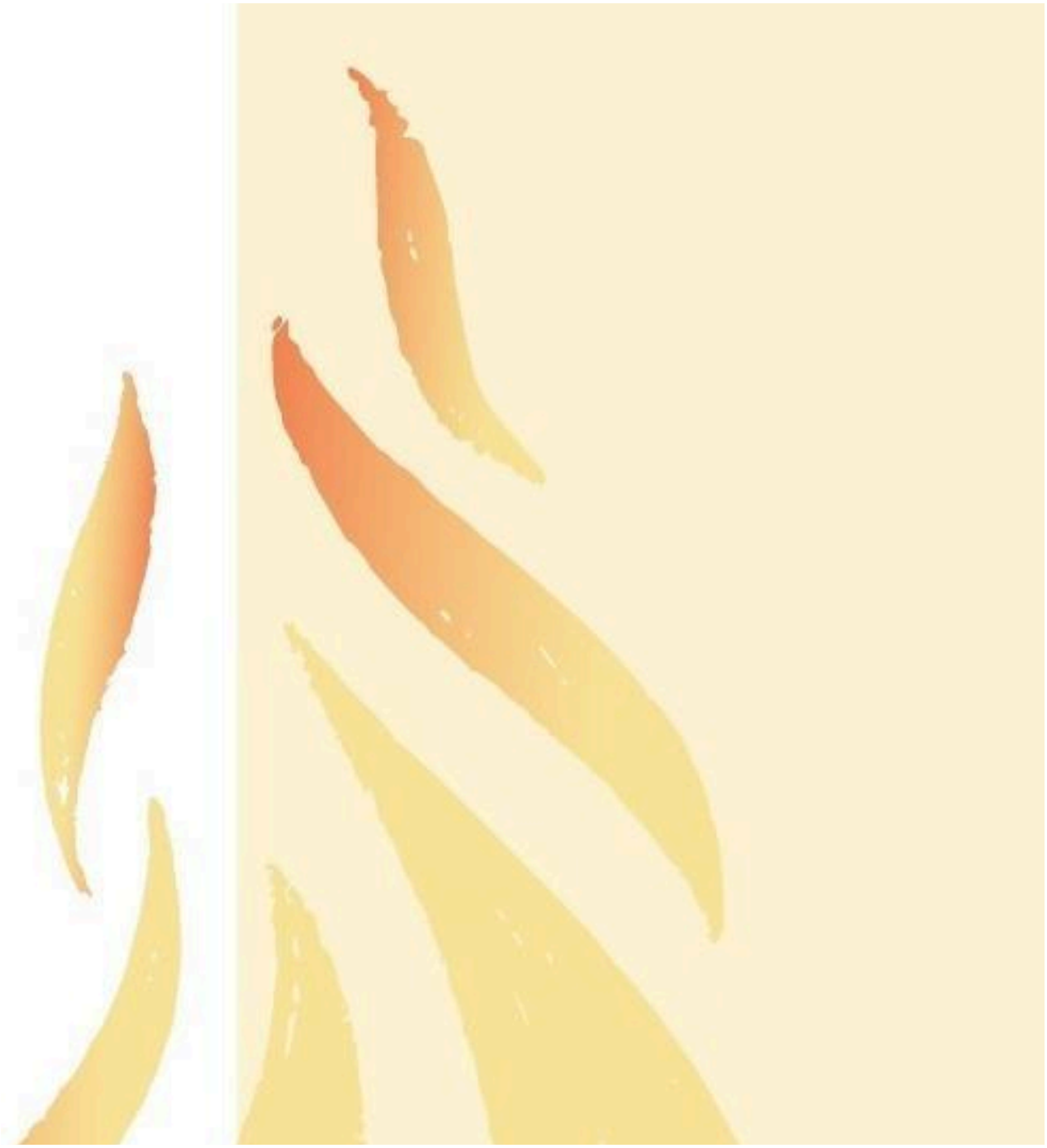
SÉCURITÉ

INCENDIES DE POULAILLERS DES LEÇONS À TIRER

5 min ▪ TEXTE NATHALIE LABERGE, JOURNALISTE



Au Québec, quelque 152 000 volailles ont péri dans des incendies de poulaillers au cours des deux dernières années. Un poulailler qui brûle, c'est un choc émotif et financier pour le producteur concerné, et des répercussions sur l'ensemble de la filière. Mais connaît-on vraiment les causes de ces incendies et les mécanismes qui permettraient de mieux contrôler les facteurs de risque?

«Aucun producteur ne souhaite vivre ça, mais tous ne réagissent pas de la même façon », témoigne Jean-Thomas Maltais, président de l'Union des producteurs agricoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Souvent, les producteurs et productrices ont participé à la construction de leur bâtiment. Ils pensent à tout le travail accompli, ils pensent à leurs animaux. Certains se découragent et abandonnent. Pour d'autres, c'est une opportunité de bâtir mieux, d'améliorer leur efficacité ou de construire une meilleure bâtisse pour leurs employés », relate M. Maltais.

L'entretien, à tous les niveaux

Daniel Bizier est directeur du service de prévention chez Estrie Richelieu. Pour lui, le plus grand péril réside dans les petits raccourcis du quotidien. « Une des causes majeures d'incendie, c'est l'entretien qui n'est pas fait. Les équipements désuets ou vieillissants sont plus à risque : les pièces défectueuses doivent être changées rapidement, et l'électricité aussi doit être entretenue. Il faut les bons câblages et les bons moteurs », indique-t-il d'emblée.

Le dégagement recommandé entre l'éleveuse et les matériaux combustibles ou le sol, de même que la logistique de vide sanitaire, sont d'autres points chauds. « Au moment du nettoyage, l'eau et l'électricité se côtoient : les équipements électriques doivent être protégés et à l'épreuve de l'eau », insiste M. Bizier. « Par la suite, l'épandage de litière va générer énormément de poussière. Il faut prendre le temps de nettoyer les éleveuses et les pilotes pour s'assurer que tout

est en bon ordre de fonction, et qu'il n'y a pas d'accumulation de poussière qui pourrait prendre feu », résume-t-il. Il ajoute qu'ici, l'assureur peut s'avérer un partenaire clé en prévention. « On essaie d'organiser des visites à différents moments du cycle d'élevage. Par exemple, on va vérifier l'entrée électrique principale. Avec les caméras thermographiques, on peut aussi s'assurer qu'il n'y a pas surchauffe des équipements et demander à l'éleveur de contacter un électricien si c'est le cas. On fait de l'éducation auprès des producteurs », souligne-t-il.



DANIEL BIZIER, DIRECTEUR DU SERVICE DE PRÉVENTION CHEZ ESTRIE RICHELIEU



SUZELLE BARRINGTON, INGÉNIEURE CHEZ CONSUMAJ EXPERTS CONSEILS

L'électricité inadéquate et le manque de vigilance sur le plan de l'entretien sont des causes majeures d'incendie, selon Daniel Bizier.

L'éducation et la modernisation, des pistes de solutions rentables

L'éducation est d'autant plus importante que les bâtiments d'élevage sont assujettis à plusieurs exigences réglementaires. Les municipalités appliquent leur propre règlement, en complément des recommandations provinciales et

fédérales et des normes édictées par le Code de construction et la Régie du bâtiment du Québec, notamment en matière de construction, d'électricité et d'installations au gaz. Les éleveurs collaborent avec ces autorités et avec leur assureur pour diminuer leur risque, mais la conformité n'est pas une garantie absolue. « C'est la municipalité qui octroie le permis et son inspecteur est responsable de connaître toutes les normes qui s'appliquent. Par contre, le Code national de construction des bâtiments agricoles, qui date de 1995, n'est pas aussi exigeant qu'il devrait l'être », soulève Suzelle Barrington, ingénieure chez Consumaj Experts Conseils.

Partant de ce constat, le moyen le plus efficace de contrôler ses facteurs de risque réside souvent dans l'installation d'équipements conçus pour optimiser l'impératif de chauffage, qui représente à lui seul un risque majeur. « L'installation d'échangeurs de chaleur est encouragée : ce sont des systèmes où l'air froid provenant de l'extérieur est réchauffé au contact de l'air chaud expulsé. Les deux circulent dans des conduits séparés, mais adjacents, ce qui permet le transfert thermique », explique l'ingénieure. Elle constate que la réduction des frais de chauffage, surtout l'hiver, engendre aussi une meilleure ventilation, une diminution du taux d'ammoniac, et donc des animaux plus performants. « L'investissement initial est plus élevé, mais le producteur peut obtenir jusqu'à 15 % de revenu net additionnel quand tout est au point », souligne Mme Barrington.

En préchauffant l'air entrant, l'échangeur de chaleur réduit fortement la demande en chauffage et les risques liés aux appareils de combustion, explique l'ingénieure Suzelle Barrington.

Un effet domino sur toute la chaîne

La filière avicole québécoise est fortement intégrée et fonctionne sur des volumes planifiés à l’avance. Bien que le système de quotas permette de redistribuer les volumes entre producteurs, la destruction d’un poulailler entraîne une réorganisation logistique immédiate pour les couvoirs. Les livraisons de poussins prévues sont annulées et les lots doivent être réaffectés vers d’autres producteurs.

L’incendie provoque une baisse d’approvisionnement pour les abattoirs, puisque les oiseaux qui auraient dû être élevés dans le bâtiment détruit ne seront pas produits. Les collectes vers l’abattoir diminuent, ce qui engendre une réorganisation des routes, des horaires et des équipes de transport. Même si la gestion de l’offre amortit l’impact à l’échelle provinciale, la perte d’un seul poulailler affecte la capacité régionale pendant plusieurs mois.

Comparatif des incendies de bâtiments avicoles pour le Québec et l'Ontario entre 2022 et 2026

	Québec	*Ontario
2022	2	9 à 16
2023	7	11 à 18
2024	4	10 à 16
2025	6	Données non publiées
2026	6	Données non publiées

*Estimation basée sur la répartition des données recensées par le Ontario Fire Marshal pour l'ensemble des incendies de bâtiments agricoles. L'Ontario est la plus grande province avicole du pays avec 40 % de la production canadienne de poulets, comparativement à 22 % pour le Québec.